

**COMMUNE DE JAULGONNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 25 Juin 2009**

**Etaient présents : Mme M. MARCHAND – Mme I. MARCHAND-LARUE – Mr L. SIMONET - Mr G. MATHIEU – Mme A. BRUNEAU - Mme C. DUSSART –Mr P. TARMINI - Mr D. BEAUMONT – Mme .A MARICOT – Mr E. ROBY – Mme N. RABINEAU –**

**Absents excusés représentés :**

**Mr J.M. HERAULT qui donne pouvoir à Mr Laurent SIMONET**

**Mr Ph. DUBAUX qui donne pouvoir à Mme A. MARICOT**

**Mme J. TELLIER qui donne pouvoir à Mme A. BRUNEAU**

**Absent : Mr S. MOROY**

**Monsieur Eric ROBY a été élu secrétaire de séance.**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CONDE EN BRIE « Compétence : Gens du Voyage »**

Le Conseil Municipal, à la majorité, (Deux abstentions Mme A MARICOT et Mr Ph. DUBAUX) EMET un « AVIS FAVORABLE » au retrait de la compétence « gens du voyage » des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie.

**CONSTRUCTION COURSIVE SALLE CULTURELLE/MAISON BERNIER Travaux complémentaires de Vitrage**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer ces travaux complémentaires, de les confier à la Société GRAILLOT à 51700 DORMANS pour un montant hors taxes de 396,10 €, soit T.T.C. 473,74 € en fonction de leur devis précité.

**TRAVAUX IMMEUBLE ANNEXE MAIRIE - ANCIENNE ECOLE - REMPLACEMENT DE FENETRES -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire effectuer des travaux à l'immeuble Annexe Mairie – Ancienne Ecole -, à savoir remplacement de fenêtres et de les confier à la L'Entreprise GORET à JAULGONNE (menuiseries en PVC) en pose traditionnelle pour un montant H.T. 5.622,00 € T.T.C. 6.723,91 € en fonction de leur devis précité.

**TRAVAUX IMMEUBLE ANNEXE MAIRIE - ANCIENNE ECOLE – ABAISSEMENT DU PLAFOND -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant la nécessité de faire effectuer des travaux à l'immeuble Annexe Mairie – Ancienne Ecole -, à savoir remplacement du plafond pour économiser l'énergie: décide de e faire effectuer ces travaux, de les confier à la l'Entreprise GORET à JAULGONNE pour création d'un nouveau plafond en ossature métallique style dalles apparentes H.T. 3.538,32 € T.T.C. 4.231,83 €

***Mr Gérald MATHIEU est sorti pour la présente délibération.***

**TRAVAUX LOGEMENT 20 RUE DE CHATEAU-THIERRY – REMPLACEMENT DES FENETRES -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire effectuer des travaux au logement 20 Rue de Château-Thierry, à savoir remplacement des fenêtres pour économiser l'énergie, et de les confier à la l'Entreprise MATHIEU BERGER à JAULGONNE selon son devis du 24 Juin 2009 – pose de fenêtres PVC – pose traditionnelle – pour un montant H.T.3.995,00 € soit T.T.C. 4214,73 €

**TRAVAUX LOGEMENT 20 RUE DE CHATEAU-THIERRY – REFECTION DE LA TOITURE -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire effectuer des travaux au logement 20 Rue de Château-Thierry, à savoir réfection et isolation de la toiture et isolation pour économiser l'énergie, et de les confier à la l'Entreprise POINTET à JAULGONNE selon ses devis des 8 Juin 2009 et 15 Juin 2009 soit :

Couverture en tuiles pour un montant H.T. de 9.766,28 € soit T.T.C. 10.303,43 €

Isolation extruder de 50 + pose d'un vélux pour un montant H.T. de 2.329,95 e soit T.T.C. 2.458,10 €

***Mr Gérald MATHIEU est sorti pour la présente délibération.***

**TRAVAUX LOGEMENT 4 Bis Place du Puits – REMPLACEMENT FENETRES ET PORTE-**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer des travaux au logement 4 Bis Place du Puits, à savoir Remplacement des Fenêtres et une Porte pour économiser l'énergie, et de les confier à la l'Entreprise MATHIEU BERGER à JAULGONNE selon son devis du 24 Juin 2009 soit : Fenêtres en PVC + Porte en PVC pose traditionnelle pour un montant H.T. de 6.789,00 € soit T.T.C. 7.162,40 €

**TRAVAUX LOGEMENT 9 Rue du châtelet – REMPLACEMENT FENETRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer des travaux au logement 9 Rue du Châtelet, à savoir Remplacement des Fenêtres pour économiser l'énergie, et de les confier à la l'Entreprise CASTEL FENETRES à CHATEAU-THIERRY selon son devis du 13 Mai 2009 soit :

Fenêtres en PVC + Porte en PVC pose traditionnelle pour un montant H.T. de 7.598,72 € soit T.T.C. 8016,65 €

**AMORTISSEMENT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR CONSTRUCTION D'UN PODIUM ROULANT ALLOUEE AU COMITE DES FETES -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir en linéaire sur une durée de CINQ ANS l'investissement « Podium Roulant » pour lequel une subvention de DEUX MILLE Euros a été versée au Comité des Fêtes de la Culture et des Traditions.

**AMORTISSEMENT TRAVAUX USEDA -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide\_d'amortir en linéaire sur une durée de QUINZE ANNEES le montant des travaux effectués par l'U.S.E.D.A pour le compte de la Commune de JAULGONNE

**CONTRAT ASSURANCES « DROITS STATUTAIRES » -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de RENOUVELER, à effet du 1° janvier 2010, le contrat d'assurances « Risques Statutaires du Personnel » auprès de QUATREM Assurances, représentée par Monsieur de SAINT REMY – Assureur à CHATEAU-THIERRY – aux taux suivants :

Agents Titulaires et Stagiaires affiliés à la CNRACL : taux de 5,30 %

Agents Titulaires et stagiaires affiliés à l'IRCANTEC : taux de 1,70 %

Agents Non titulaires affiliés à l'IRCANTEC : taux de 1,70 %.

**CREATION « ZONE BLEUE » - Acquisition de panneaux -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide\_d'acquérir les panneaux de signalisations et supports auprès de S.E.S. SECURITE ET SIGNALISATION à 02200 CHAUDUN pour un montant H.T. de 304,90 € soit T.T.C. 364,66 €.

**DEMANDE DE SUBVENTION FRAPP – Demande de dérogation -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Sollicite du FRAPP une dérogation pour démarrage anticipé de l'opération au 1° juillet 2009, pour pouvoir passer commande et être livrés pour la rentrée de septembre 2009.

***Mmes M. MARCHAND et A. MARICOT sont sorties pour cette délibération***

**Remboursement de factures -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE : de rembourser les élues comme suit : 28,70 € à Madame Anne MARICOT pour paiement de la facture AMEN du 02 Juin 2009 Renouvellement Site Internet de la Commune de Jaulgonne et 39,90 € à Madame Micheline MARCHAND pour paiement de la facture BRICORAMA du 18 Mai 2009 Achat de fleurs pour plantations dans les anciennes fontaines.

**A.L.S.H. JUILLET 2009 : OCTROI d'une AIDE AUX FAMILLES - Versement d'une subvention au C.C.A.S. de JAULGONNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer des aides financières aux familles, domiciliées à JAULGONNE, et bénéficiaires des bons CAF ou MSA, dans les conditions suivantes :

\* 14,00 € par enfant et par semaine pour la première semaine du 6 au 10 Juillet 2009

\* 17,00 € par enfant et par semaine pour la deuxième semaine du 13 au 17 Juillet 2009

\* 20,00 € par enfant et par semaine pour la troisième semaine du 20 au 24 Juillet 2009

\* 23,00 € par enfant et par semaine pour la quatrième semaine du 27 au 31 Juillet 2009

DECLARE que ces aides seront versées par le C.C.A.S. de JAULGONNE directement aux FRANCAS DE L' AISNE à LAON et viendront en déduction de la participation à payer par les familles pour l'A.L.S.H. de Juillet 2009.

***Mr L. SIMONET et Mme A.BRUNEAU sont sortis pour cette délibération***

**SALLE CULTURELLE : mise en conformité de l'installation électrique -**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer les travaux suivants : Remise à la terre de l'armoire électrique et Remplacement d'un bloc de secours et de les confier à l'Entreprise Michel HENEAU à TRILPORT pour un montant H.T. de 571,38 € soit T.T.C. 683,37 €.

